

Blog pierre

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

Le CTMNC au service de toutes les filières

ÉDITO



Sylvain Laval, Vice-président du CTMNC

En France, 25% des décès font l'objet d'une crémation et ce chiffre devrait progresser dans les prochaines années. Pour répondre au développement de cette pratique, le législateur oblige désormais les communes et les établissements de coopération communale regroupant

au moins 2 000 habitants à disposer d'un espace cinéraire dans leur cimetière.

C'est donc un enjeu important non seulement pour les élus, mais également pour notre profession qui réalise encore presque la moitié de son chiffre d'affaires dans le domaine du funéraire.

Pour ces raisons, la commission funéraire du CTMNC, présidée par Christian Schieber, a décidé de rédiger un document destiné à inciter les élus à choisir la pierre naturelle pour leur site cinéraire et à aider leurs services techniques à bien les concevoir et les réaliser.

Une plaquette « Votre site cinéraire en pierre naturelle » a donc récemment été envoyée à tous les maires concernés. Elle leur permettra de découvrir ou de redécouvrir les produits cinéraires proposés par notre filière. Elle est de plus complétée par une annexe technique mise en ligne sur le site du CTMNC.

Cette action remarquable est, je crois, la meilleure réponse que pouvait apporter le CTMNC à ceux qui, dans la profession, s'interrogeaient sur son utilité pour le secteur du funéraire.

Elle a également été rendu possible par le dévouement de quelques professionnels qui n'ont pas hésité, pendant plus de 18 mois, à consacrer du temps et de l'énergie pour le bien de toutes les entreprises du secteur. Je les en remercie.

Bien évidemment il reste encore beaucoup de choses à faire aussi bien dans le domaine funéraire que pour les autres activités de la filière. Je vous invite donc à suivre l'exemple de vos confrères en permettant au centre de profiter de vos compétences et de votre expertise pour faire avancer l'industrie française de la pierre naturelle.

Sylvain Laval,
Vice-président du CTMNC.

COLLABORATION CTMNC/PIERRE ACTUEL

Faire connaître la Pierre Naturelle à un public plus large est l'objectif visé par la toute nouvelle collaboration entre le CTMNC et la revue Pierre Actual. Dès novembre, le CTMNC proposera régulièrement aux lecteurs des articles rédigés par ses experts. Cette contribution à la revue clé du secteur permet au Centre de présenter son actualité, les nouveautés en matière de normalisation, ainsi qu'un article technique de fond.



2 3 4 DOSSIER ENVIRONNEMENT

- L'Étiquetage des produits de construction et de décoration obligatoire dès 2012
- Valorisation des déchets d'exploitation de pierre naturelle
- CEN/TC 350 « Développement durable »
- CEN/TC 351 « Substances dangereuses »

4 MAÇONNERIE

- Logiciel Eurocode 6 pour la pierre naturelle
- Guide Ponts Thermiques

5 LE CTMNC ET VOUS

5 6 POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

6 BREVES

A noter dans vos agendas

Salon BATIMAT

www.batimat.com
Du 7 au 12 novembre 2011
Paris-Porte de Versailles

3 conférences :

Redécouvrir la pierre naturelle et ses artisans dans le bâtiment durable
Intervenants : Christian Schieber – Didier Pallix
Jean-Jacques Montangon
Mardi 8 novembre 2011 de 16h45 à 17h30

Pierre naturelle et RT 2012 : identifier les caractéristiques thermiques de ce matériau pour optimiser la performance énergétique des ouvrages en pierre
Intervenant : Daniel Palenzuela
Animateur : Claude Gargi
Mercredi 9 novembre 2011 de 16h30 à 17h15

Pour une architecture raisonnée : constructions de logements collectifs en pierre massive

Intervenant : Laurent Lehmann
Animateur : Claude Gargi
Jeudi 10 novembre 2011 de 10h15 à 11h00

Salon international de l'art Funéraire

www.salon-funeraire.com
Du 17 au 19 novembre 2011
Parc des Expositions - Paris - Le Bourget

Salon des Maires

www.salondesmaires.com
Du 22 au 24 novembre 2011
Paris – Porte de Versailles



Photo Pierre Actual

DOSSIER ENVIRONNEMENT

L'Étiquetage des produits de construction et de décoration obligatoire dès 2012

Dans le cadre de son programme institutionnel 2011, le CTMNC a lancé une analyse d'émissions organiques polluantes de trois revêtements intérieurs en tuffeau, calcaire et granit pour prouver leur innocuité et préparer au mieux l'échéance de 2012. Il s'agit des trois échantillons suivants : un tuffeau, un calcaire de Val de Nod, un dallage composé de trois granits (Lanhélin, Rose de la Clarté et Louvigné).

n'ont pas été quantifiés au-delà des spécifications de l'AFSSET pour les mesures à 28 jours. Il n'a pas non plus été détecté de phtalates, de benzène, ni de trichloréthylène au-delà des limites de quantification à 28 jours. De même pour les onze autres substances recherchées. (voir tableau ci-dessous).



Les COV (Composés Organiques Volatils) totaux des trois dallages en pierre naturelle

L'astérisque* renvoie au texte suivant à placer librement : « *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) ».

PARAMÈTRES	UNITÉ	ECHANTILLON CALCAIRE	ECHANTILLON GRANIT	ECHANTILLON TUFFEAU
Teneur en COVT 28 jours	µg/m³	< 1000	< 1000	< 1000
Teneur en Toluène (CAS : 108-88-3) 28 jours	µg/m³	< 300	< 300	< 300
Teneur en Tétrachloroéthylène (CAS : 127-18-4) 28 j	µg/m³	< 250	< 250	< 250
Teneur en Ethylbenzène (CAS : 100-41-4) 28 j	µg/m³	< 750	< 750	< 750
Teneuren Xylènes (CAS : 1330-20-7; somme des m, petoxylyènes) 28 j	µg/m³	< 200	< 200	< 200
Teneur en Styrène (CAS : 100-42-5) 28 j	µg/m³	< 250	< 250	< 250
Teneur en 1, 2,4-Triméthylbenzène (CAS : 95-63-6) 28 j	µg/m³	< 1000	< 1000	< 1000
Teneur en 1,4 Dichlorobenzène (CAS : 106-46-7) 28 j	µg/m³	< 100	< 100	< 100
Teneur en 2-Butoxyéthanol (CAS : 111-76-2) 28 j	µg/m³	< 1000	< 1000	< 1000
Teneur en Formaldéhyde (CAS : 50-00-0) 28 j	µg/m³	< 10	< 10	< 10
Teneur en Acétaldéhyde (CAS : 75-07-0) 28 j	µg/m³	< 10	< 10	< 10
Teneur en Dibutylphtalate (CAS : 84-74-2) 28 j	µg/m³	< 1	< 1	< 1
Teneur en Bis-(2Ethylhexyl) phtalates (CAS : 117-81-7) 28 j	µg/m³	< 1	< 1	< 1
Teneur en Benzène (CAS : 71-43-2) 28 jours	µg/m³	< 1	< 1	< 1
Teneur en Trichloréthylène (CAS : 79-01-6) 28 j	µg/m³	< 1	< 1	< 1

Les trois dallages en pierre naturelle peuvent porter l'étiquetage A+

Ces résultats permettent à toute la profession (pour la pierre naturelle exempte de tout traitement) d'apposer l'étiquette A+ sur les produits de revêtement de sol et de mur intérieurs ou sur leur emballage.

Il s'agit d'une auto déclaration. Les modalités de présentation de l'étiquette sont précisées dans l'arrêté du 19 avril 2011.

L'étiquette doit comporter :

- l'intitulé Emissions dans l'air intérieur, suivi d'un astérisque renvoyant au texte visé à l'article 3 ;
- un pictogramme et une échelle de classe ;

- une lettre en grand format correspondant à la classe la plus pénalisante obtenue parmi les substances ou le COVT selon les modalités prévues à l'annexe I.

L'étiquette doit être d'une taille minimum de 15 mm x 30 mm et conforme à l'un des deux modèles de l'arrêté

(http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20110513&numTexte=15&pageDebut=08284&pageFin=08287)

A noter que l'obligation d'étiquetage sera exigée à partir du 1er janvier 2012. Le non affichage de l'étiquetage sera passible d'une peine d'amende de 1 500 euros par manquement observé.

Valorisation des déchets d'exploitation de pierre naturelle

A la demande des professionnels de la filière, le CTMNC a inscrit dans son programme institutionnel 2011 une campagne de caractérisation des granulats issus de concassage des rebuts de carrière, ainsi qu'une analyse bibliographique pour définir les pistes de valorisation des boues de sciage.

Valorisation des rebuts de carrières

Les granulats issus de concassage des rebuts de carrière sont extrêmement variables d'une carrière à une autre, selon les processus d'élaboration retenus, selon la géologie de la carrière et selon le contexte économique local. Ces granulats peuvent être potentiellement utilisés en technique routière (remblais de grande masse, couches de forme traitée ou non traitée, graves traitées pour assise de chaussée).

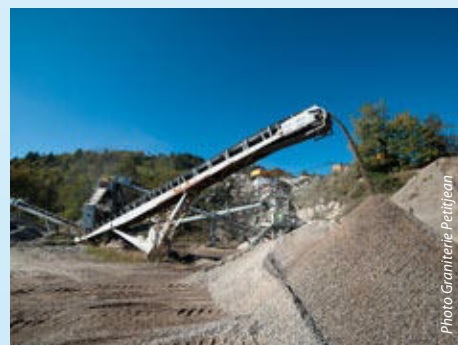
Le travail mené par le CTMNC en juillet 2011 visait à caractériser des matériaux issus d'installation de concassage en vue de leur valorisation selon la norme NF P 11-300, lorsqu'il s'agit de sols, ou selon la norme XP P 18-545 dans le cas de matériaux très charpentés ou semi-rocheux. Trois échantillons de granulats ont été prélevés conformément à la norme EN 932-1 sur des stocks en carrière de Chauvigny (86), de Lanhélin (35) et de granit des Vosges (88).



Calcaire de Chauvigny (86)



Granit Bleu de Lanhélin (35)



Granit des Vosges (88)

Les caractéristiques des trois matériaux sont représentées dans le tableau ci-dessous.

CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DES GRANULATS ÉTUDIÉS

CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DES GRANULATS ETUDIÉS			
NATURE PÉTROGRAPHIQUE	CALCAIRE DE CHAUVIGNY	GRANIT BLEU DE LANHÉLIN	GRANIT DES VOSGES
DÉSIGNATION	-	GRAVE NON TRAITÉE DE TYPE A	
RÉFÉRENCE NORMATIVE	-	GNT 3 SELON NF EN 13285	
CLASSIFICATION GTR	R22	R61, MATÉRIAUX ROCHEUX SAINS	
CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT	GRANULAT NATUREL	GRANULAT NATUREL CONCASSÉ ISSU DE ROCHE DURE	
CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES			
MASSE VOLUMIQUE RÉELLE	2,22 T/M3	2,65 T/M3	2,69 T/M3
ABSORPTION D'EAU	6,8 %	0,9 %	
CATÉGORIE DE DURETÉ	CODE F	CODE D/ENC SELON NF XP 18545	CODE D/ENC SELON NF XP 18545
VALEUR DE BLEU MB SUR 0/2 MM	3,2 G/KG	1,2 G/KG	0,5 G/KG

Une valorisation des granulats calcaires en grave 0/63 mm pour assise de chaussée est à proscrire en raison de son absorption d'eau et de sa valeur au bleu élevées ainsi que leurs caractéristiques mécaniques faibles. Ces granulats peuvent être utilisés en remblais.

Quant aux granulats de granit, ce sont des graves non traitées GNT 0/20 mm de type (A) issues de roches dures, obtenues en une seule fraction. Elles

peuvent être utilisées pour la construction et l'entretien d'assises de chaussées et plateformes de travaux routiers.

Valorisation des boues de sciage

Plusieurs voies de valorisation des boues ont été recensées dans la littérature : la céramique, le béton, la peinture et le PVC. Les boues peuvent également trouver un usage comme filler dans les

enrobés bitumineux. Le CTMNC prévoit dans son programme institutionnel 2012 d'explorer l'une de ces pistes, à savoir l'industrie du béton. Trois boues de sciage de la filière (calcaire, granit et grès) vont être caractérisées. L'étude consiste à analyser les propriétés mécaniques à l'état frais et durci des bétons avec un taux de substitution minimal de 25% et de comparer les résultats avec un béton témoin à base de constituants ordinaires.

CEN/TC 350 « Développement durable »

Ce comité technique du CEN développe des normes de méthodes transversales pour l'évaluation de la contribution au Développement durable des produits de construction, des ouvrages de construction neufs et existants, ainsi que des ouvrages de génie civil, selon ses 3 piliers : environnemental, économique et social.

Ce Comité a déjà publié deux normes cadres : l'EN 15684-1 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation de la contribution au Développement durable des bâtiments - Partie 1 : cadre méthodologique général » et l'EN 15684-2 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation des bâtiments - Partie 2 : cadre pour l'évaluation des performances environnementales ».

Les travaux se poursuivent avec les deux autres normes cadres : l'EN 15684-3 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation des bâtiments - Partie 3 : cadre méthodologique pour l'évaluation de la performance sociale » et l'EN 15684-4 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation des bâtiments - Partie 4 : cadre pour l'évaluation de la performance économique » qui devraient être publiés au premier trimestre 2012.

Les travaux se déclinent ensuite en normes plus spécifiques aux déclarations environnementales des produits : l'EN 15804 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction », l'EN 15942 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Déclarations environnementales des produits - Formats de communication entre professionnels ». Ces normes qui devraient être publiées au premier semestre 2012 viendront remplacer en grande partie le système français actuel des FDES.

Le CEN/TC 350 développe également des normes traitant de l'évaluation du bâtiment dans son ensemble : l'EN 15978 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation de la performance environnementale des bâtiments - Méthode de calcul » et l'EN 16309 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation de la performance environnementale des bâtiments - Méthode de calcul ».

Le CEN/TC 350 développe également des normes traitant de l'évaluation du bâtiment dans son ensemble : l'EN 15978 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation de la performance environnementale des bâtiments - Méthode de calcul » et l'EN 16309 « Contribution des ouvrages de construction au Développement durable - Évaluation de la performance environnementale des bâtiments - Méthode de calcul ».

CEN/TC 351 « Substances dangereuses »

Ce comité technique du CEN vise à développer des méthodes d'essai pour le scénario d'émission des substances dangereuses des produits de construction. Les travaux sont réalisés en parallèle de ceux menés au sein de l'EGDS « Expert Group for Dangerous Substances » de la Commission Européenne. A ce jour, deux rapports techniques (TR) ont déjà été publiés : le CEN/TR 16098 « Produits de construction - Évaluation des émissions de substances dangereuses - Concept des modes opératoires d'essai hori-

zontaux » et le CEN/TR 16045 « Produits de construction - Évaluation de l'émission de substances dangereuses - Teneur des produits de construction en substances dangereuses réglementées - Sélection de méthodes ».

Ce comité technique a récemment entamé des travaux sur la radioactivité au sein du groupe de travail WG 3. Ce dernier s'est fixé pour objectif de publier une spécification technique (TS) spécifiant une méthode de détermination de l'activité des radioé-

léments 226Ra, 232Th et 40K dans les produits de construction par spectrométrie gamma. Ce document décrira l'échantillonnage, la préparation de la prise d'essai et la réalisation de la mesure. L'échéancier prévisionnel de réalisation de ce document est le suivant :

- Diffusion du premier projet : 22/12/2011
- Vote pour approbation (Technical Committee Approval - TCA) : 22/06/2012
- Publication : 08/04/2013

MAÇONNERIE

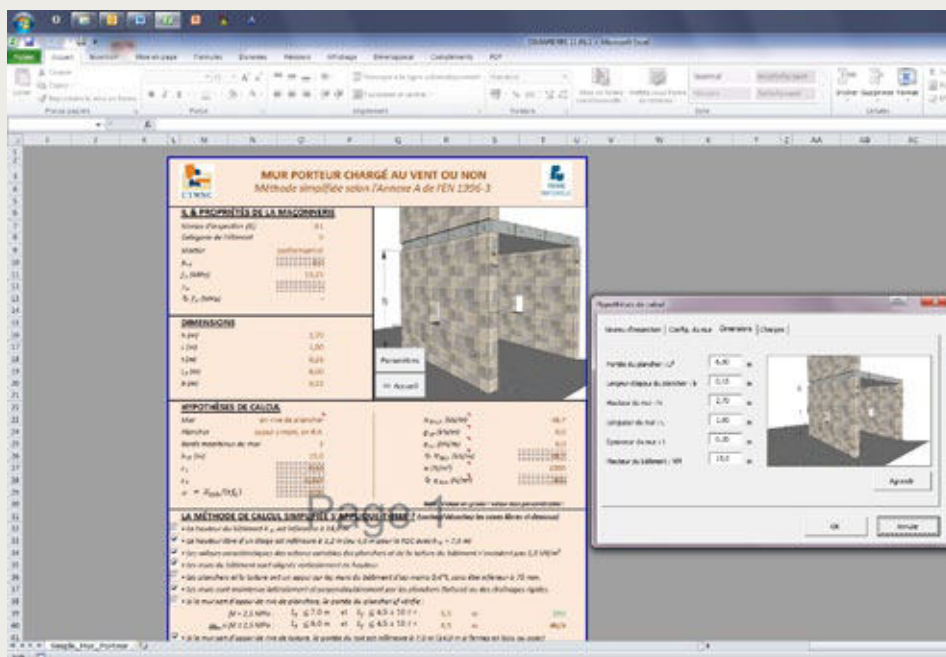
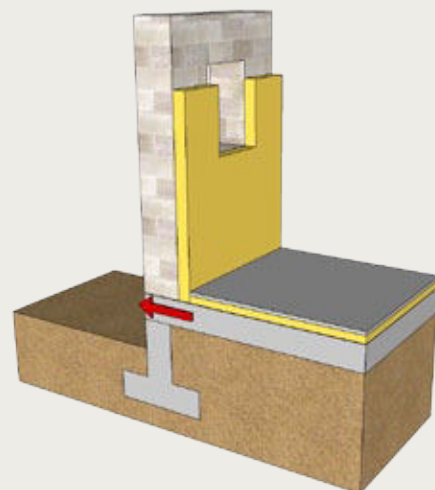
Logiciel Eurocode 6 pour la pierre naturelle

L'entrée en vigueur des Eurocodes dans les pays européens, et parmi eux l'Eurocode 6 pour les ouvrages en maçonnerie, a introduit de nouvelles règles dites « harmonisées » pour le dimensionnement et la réalisation des ouvrages de génie civil. Plus complet mais aussi plus complexe à appréhender que le DTU 20.1, l'Eurocode 6 propose, dans sa partie 3, des méthodes de calcul simplifiées applicables à des cas courants de dimensionnement de maisons individuelles ou de petits collectifs.

Le CTMNC va prochainement diffuser un outil d'aide à la conception de murs en pierre naturelle selon l'Eurocode 6, utilisable sur n'importe quel ordinateur, qui reprendra le contenu de ces méthodes. Plusieurs vérifications de calcul courantes (mur porteur chargé au vent ou non, mur soumis à un cisaillement ou à des charges concentrées...) seront facilement réalisées grâce à cet outil, dont les résultats pourront ensuite être transmis à un bureau d'études ou à un bureau de contrôle.

Guide Ponts Thermiques

Avec l'arrivée prochaine de la réglementation thermique 2012 (applicable à tous les permis de construire dès le 1er janvier 2013 pour les bâtiments résidentiels), les exigences en terme de limitations de consommation énergétique des bâtiments neufs ne cessent de croître. Dans certains cas, les solutions « traditionnelles » d'isolation ne suffiront plus, surtout pour les maisons en pierre naturelle, matériau qui, malgré une bonne inertie thermique, possède une résistance thermique limitée. Le CTMNC a souhaité accompagner les professionnels de la pierre à l'approche de cette nouvelle réglementation, en élaborant un guide sur les ponts thermiques en abou- de plancher des murs maçonnés en pierre naturelle. Qu'est-ce qu'un pont thermique ? Quelles sont les solutions de traitement ? Pour quelle efficacité ? Autant de questions qui trouvent des réponses dans ce guide téléchargeable sur le site internet www.ctmnc.fr



Une bibliothèque dédiée à la pierre naturelle sous tous ses aspects

Le CTMNC ROC dispose d'une bibliothèque riche de nombreux ouvrages récents, consultables sur place. Ce fonds documentaire, un des rares dans le secteur de la pierre naturelle, couvre de nombreux domaines d'étude : la géologie, les carrières, les propriétés et caractéristiques physiques des pierres, les techniques de transformation, la conception d'ouvrages et la maçonnerie, la réglementation et la normalisation, l'architecture, l'emploi de la pierre dans l'habitat, le funéraire et les Monuments Historiques, les problématiques d'environnement, les pathologies et les méthodes d'entretien, l'historique de la pierre et ses métiers...

Pour en savoir plus : documentation-roc@ctmnc.fr

Site Web du CTMNC : une source d'informations techniques et réglementaires pour vos activités



La partie « Pierre Naturelle » du site du CTMNC vous permet d'être régulièrement informés des nouveautés techniques et réglementaires qui concernent votre secteur et vos activités. La plupart de vos centres d'intérêt sont représentés : taxe ROC, Marquage CE, normes et DTU, Environnement, offre CTMNC d'expertises et de formations, Journées Techniques ROC, Lithoscope et liste de sites Web utiles.

De nombreux documents sont téléchargeables, tels que : Blog de Pierre, Blog Flash, le Guide du Marquage CE, le Guide Cinéraire, les Principales exigences techniques applicables aux produits de construction en pierre naturelle, la synthèse Mieux comprendre la normalisation, les présentations faites aux Journées Techniques ROC, l'outil Excel de Calcul de l'impact environnemental du transport, les fiches Formation et les fiches du Lithoscope.

Accédez à ces documents sur notre site internet : [ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr), à l'adresse suivante : <http://www.ctmnc.fr/pages/atelecharger.php>

Toute l'actualité du CTMNC est sur www.ctmnc.fr

Lithoscope : plus de 100 pierres naturelles françaises en ligne

Saint-Maximin - Roche Rose									
Essai	Norme	Unité	Résultat	Unité	Norme	Unité	Résultat	Unité	Norme
Pierre volumétrique apparente (kg/m³)	NF EN 12618	kg/m³	1800	18					
Poids volumétrique (kg)	NF EN 12618	kg	25.00	1					
Résistance à la flexion (MPa)	NF EN 12372	MPa	3.20	1					
Essai d'aptitude à l'emploi (Station norme : NF 8 (10-60)) **									
Résistance à la traction (MPa)	NF EN 12417	MPa	1.50	1					
Adhérence (MPa)	NF EN 12417	MPa	1.50	1					
Adhérence par capillarité (g/m² x 24h)	NF EN 12417	g/m²	230.00	1					
Résistance à la compression (MPa)	NF EN 12417	MPa	270.00	1					
Résistance à la traction (MPa)	NF EN 12417	MPa	20.20	1					
Résistance au gel (cycles)	NF EN 12417	cycles	100	1					
Résistance à la gélification (pourcentage)	NF EN 12417	%	100	1					
Résistance aux attaques - Sulfate (S)	NF EN 12417	S	100	1					
Résistance aux attaques - Sulfate (S)	NF EN 12417	S	100	1					
Résistance aux attaques - Sulfate (S)	NF EN 12417	S	100	1					
Résistance aux attaques - Sulfate (S)	NF EN 12417	S	100	1					
Conductivité thermique 2 (W/m.K)	NF EN 12417	W/m.K	1.4	1					

Depuis 2010, la lithothèque virtuelle du CTMNC « Lithoscope » est accessible librement sur le site Web du Centre. Présentant à ce jour une centaine de pierres naturelles françaises, cette base constitue un outil d'informations techniques fiables à l'adresse des prescripteurs. Chaque pierre y est décrite par notre géologue et la carrière d'origine est localisée précisément. On y trouve également les résultats des essais d'identité et d'aptitude à l'emploi, ainsi que des photos et les utilisations courantes des pierres suivant les normes en vigueur.

Tout exploitant de carrière en France qui souhaite y figurer doit nous adresser ses procès-verbaux d'identité (masse volumique, porosité, flexion) d'autant de moins de 2 ans.

« Lithoscope » est régulièrement enrichi à l'occasion de nouveaux PV d'essais.

Accédez à Lithoscope directement en page d'accueil du site www.ctmnc.fr. Pour tout renseignement complémentaire : documentation-roc@ctmnc.fr

Des formations à la clé



Le CTMNC propose des formations destinées à tout professionnel désireux de se perfectionner sur des problématiques liées à la Pierre Naturelle. Le programme Formation 2011-2012 comprend les cinq thématiques suivantes :

- La pierre naturelle et l'environnement
- Le cadre normatif de la pierre naturelle et le Marquage CE
- La pierre naturelle et la réglementation thermique
- Revêtements modulaires de voirie en pierre naturelle
- Ravèlement des façades en pierre naturelle.

Ces formations, dispensées par nos experts, sont toujours réalisées sur-mesure, en groupes ou individuellement, dans les locaux du CTMNC ou au sein de votre entreprise.

Pour accéder aux fiches Formation : www.ctmnc.fr, rubrique « CTMNC Pierre Naturelle / Formation ».

NORMALISATION

POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

OUVRAGES ET MISE EN ŒUVRE

DTU 55.2 « Revêtements muraux en pierre attachée » P65A:

Le DTU 55.2 fait actuellement l'objet d'une révision INEA pour intégrer les normes européennes et mettre les règles de calcul en conformité avec les Eurocodes. Trois réunions de la commission P65A ont déjà eu lieu. L'application de l'EC1 pour les efforts dus au vent et de l'EC8 pour la mise en œuvre en zone sismique sont à l'étude.

ESSAIS

« Méthodes d'essai pierre naturelle » TC 246 WG2 :

Normes publiées en 2011 :

- NF EN 16140 - Juin 2011 pour la détermination de la sensibilité aux changements d'aspect induits par des cycles thermiques (105°C)

Projets en attente de publication:

- Pr EN 14066 pour déterminer la résistance au vieillissement accéléré par choc thermique (70°C)
- Pr EN 16301 pour la détermination de la sensibilité au tachage accidentel
- Pr EN 16306 pour la détermination de la résistance des marbres aux cycles chaleur/humidité

Normes d'essai en révision :

- EN 1925, EN 13364, EN 14581, EN 14579, EN 14157, EN 14205, EN 14231, EN 14580, EN 14158, EN 13373, EN 14147, EN 13919, EN 14146, EN 1926, EN 1936, EN 12372

Projet à l'étude :

- La résistance à l'effet combiné du gel et du sel

PRODUITS

« Produits de voirie » : EN 1341 « dalles »,

EN 1342 « pavés », EN 1343 « bordures » TC 178 WG2 :

Les projets de normes révisées à soumettre au vote formel sont toujours bloqués par le consultant CEN, car la partie concernant le marquage CE doit être reprise pour être cohérente avec les autres normes produit. La publication est attendue pour 2012.

« Spécifications produits pierre naturelle » TC 246 WG3 :

Normes « produit » mises à l'enquête :

- NF EN 1467 - Juin 2004 - Blocs bruts - Spécifications
- NF EN 1468 - Juin 2004 - Tranches brutes - Spécifications
- NF EN 1469 - Juin 2005 - Revêtement mural - Exigences
- NF EN 12057 - Juin 2005 - Plaquettes modulaires - Exigences
- NF EN 12058 - Juin 2005 - Dalles de revêtement de sols et d'escaliers - Exigences
- NF EN 12059 - Avril 2008 - Pierre de taille - Exigences

Projets à l'étude :

- Norme sur les plans de travail de cuisine et salle de bain.

POINT

SUR LA NORMALISATION

« PIERRE NATURELLE »

- TR (Technical Report) sur les spécifications des pierres naturelles en fonction de leur usage.
- Introduction d'un chapitre pierre dans les normes d'équipements sanitaires:

- o NF EN 14527/A1 - « Receveurs de douche à usage domestique »
- o NF EN 14688 - « Lavabos - Exigences fonctionnelles et méthodes d'essai »
- o NF EN 13310 - « Eviers de cuisine - Exigences fonctionnelles et méthodes d'essai »

Norme NF B 10-601 « Spécifications produits pierre naturelle » P 72F :

Afin d'intégrer les nouvelles normes d'essai européennes, la norme NF B 10601 est en révision. Le CTMNC a mis en place un groupe de travail sur ce sujet. Une réunion a déjà eu lieu. Elle a permis de mettre en évidence les points à revoir.

« Éléments de maçonnerie en pierre naturelle » TC 125 WG1 : Normes publiées en 2011 :

- NF EN 771-6 - Août 2011 - Spécification pour éléments de maçonnerie en pierre naturelle
- NF EN 772-1 - Août 2011 - Détermination de la résistance à la compression pour éléments de maçonnerie
- NF EN 772-11 - Août 2011 - Détermination de l'absorption de l'eau par capillarité des éléments de maçonnerie
- NF EN 772-16 - Août 2011 - Détermination des dimensions des éléments de maçonnerie

« Ardoises et éléments en pierre pour toiture et bardage pour pose en discontinu » TC 128 SC8 :

Norme publiée en 2011 :

- NF EN 12326-2 - Septembre 2011 - Méthodes d'essai.

Norme à l'enquête :

- Pr EN 12326-1 - Spécifications

Règlement Produits de Construction (RPC)



Depuis avril 2011, le Règlement des Produits de Construction (RPC) a remplacé la Directive Produits de Construction. Sa

mise en application se fera à partir du 1er juillet 2013. D'ici là, les dispositions de la Directive sont maintenues et il s'agit pour les fabricants de se préparer aux changements.

Le texte du RPC est plus détaillé que la Directive actuelle. Il limite les interprétations, définit les termes utilisés, implique (par son statut) des règles identiques dans tous les pays de l'Union pour l'apposition du marquage CE, et précise les obligations des différents acteurs (fabricants, importateurs, distributeurs...). Les 6 exigences fondamentales applicables aux ouvrages de constructions de la Directive ont été reprises et élargies à l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage. Une septième exigence sur l'utilisation durable des ressources naturelles devrait conduire à développer de nouvelles spécifications dans les normes harmonisées. Pour la prise en compte des substances dangereuses, les informations déclarées dans REACH doivent être fournies avec la déclaration des performances.

Concrètement, avec le nouveau règlement, le marquage CE devient obligatoire dès qu'il existe une norme harmonisée pour tous les produits mis sur le marché de l'Union Européenne. L'apposition du marquage sera toujours à réaliser sur le produit (comme l'étiquette CE actuelle), mais il devra être accompagné des niveaux et classes déclarés dans la déclaration des performances ainsi que de l'usage prévu. La déclaration de conformité, qui n'était à fournir que sur demande des autorités, devient une déclaration des performances qui doit être fournie systématiquement avec le produit. Cette déclaration de performance pourra être fournie par moyen électronique, mais devra être fournie au format papier si le destinataire en fait la demande. Le fabricant s'engage à ce que son produit mis sur le marché soit conforme à la déclaration. Par dérogation, l'article 5 indique que le fabricant n'est pas tenu d'établir une déclaration des performances (et donc pas de marquage CE du produit) s'il s'agit d'un produit individuel, si le produit est fabriqué directement sur le chantier, ou si le produit est fabriqué de façon traditionnelle pour la rénovation d'un monument classé. Certains ouvrages (ou partie d'ouvrage) en pierre répondent à ce cas de figure.

Afin d'accompagner les professionnels dans la mise en place des nouvelles dispositions, l'AIMCC a constitué un groupe de travail avec l'ensemble des filières des produits de construction pour établir un document d'aide à l'application du RPC. Ce document servira à la révision du « Guide du marquage CE pour la pierre naturelle » édité par le CTMNC.

La taxe Roches Ornamentales et de Construction

Nous vous rappelons que depuis le 21 janvier 2010, vous pouvez accéder en ligne sur le site www.ctmnc.fr à la rubrique « Vos questions sur la taxe ».

Cette rubrique regroupe l'ensemble des informations relatives à la perception et aux modalités de calcul de la taxe « Roches Ornamentales et de Construction ».

Sophie Lemaire, notre chargée de mission sur la taxe (s.lemaire@ctmnc.fr) - Tel. 01 44 37 50 09 - se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nouveau chef de projet «Maçonnerie» au CTMNC



Olivier Cheze a rejoint le CTMNC le 11 juillet 2011 en tant que Chef de Projet Maçonnerie.

Il s'occupera au sein du département ROC des thématiques portant sur la construction en pierre naturelle, de l'Eurocode 6

jusqu'aux risques sismiques, en passant par la réglementation thermique.

Olivier Cheze est doublement diplômé de l'ENSG (Nancy) et de l'ENTPE (Lyon).

Il a travaillé plus de 5 ans au sein du département technique du groupe Freyssinet comme ingénieur d'affaires et intervenant sur des grands projets à l'international, avant de nous rejoindre.

Annnonce soutenance de thèse C. Malfilatre

La thèse de doctorat, intitulée « Mise en place d'un protocole analytique d'identification des pierres naturelles de construction » résultant d'un contrat de recherche entre le CTMNC et le Laboratoire Géosciences Rennes, sera soutenue le vendredi 27 janvier 2012 à 14h30 en salle de Conférence du CAREN (Campus de Beaulieu, Rennes) par Claudine Malfilatre.

Pour rappel, l'objectif principal de ce travail est de développer une méthodologie scientifique fiable et incontestable permettant l'identification des pierres naturelles françaises de construction, telles que le granit (Louvigné, Lanhélin, La Clarté et Tarn) ou le calcaire (Comblanchien).



Lettre d'information du CTMNC département Roches Ornamentales et de Construction
Responsable de la publication : Didier Pallix – Secrétaire de rédaction : Nadège Verrier
17 rue Letellier, 75015 PARIS – Tél : +33 (0) 1 44 37 50 00 – Fax : +33 1 44 37 08 02
E-mail : ctmnc-roc@ctmnc.fr – Web : www.ctmnc.fr





Photo Graniterie Petitjean

Le guide cinéraire

Le guide, élaboré par le groupe de travail funéraire, a été adressé par courrier personnalisé vendredi 23 septembre 2011 aux 2 709 maires des communes françaises de 2 000 à 5 000 habitants.

Le solde, en stock au CTMNC, sera redistribué de la façon suivante :

- 1000 exemplaires répartis au 1/3 pour chacune des 3 organisations professionnelles
- 500 exemplaires pour les salons (BATIMAT, Funéraire 2011, Salon des Maires) + distributions à la demande aux professionnels intéressés
- 500 exemplaires en stock pour diffusion ultérieure

De plus, notre imprimeur a été consulté pour le chiffrage d'exemplaires supplémentaires pour d'éventuels professionnels demandeurs.

Sujets traités dans le guide :

- la destination des cendres
- le choix de la pierre naturelle pour l'environnement et la qualité
- les produits cinéraires
- les autres ouvrages
- le service des professionnels des métiers de la pierre

En parallèle, son annexe technique est mise en ligne et peut être librement téléchargée sur notre site www.ctmnc.fr



Photo CTMNC

Le CTMNC remercie tous les participants du groupe de travail pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce document.

Les travaux vont maintenant se poursuivre sur d'autres sujets, comme par exemple la rédaction d'une terminologie des monuments funéraires.



En laboratoire ou in situ des essais de qualité

Les équipes du laboratoire du CTMNC section PIERRE NATURELLE sont maintenant parfaitement formées et peuvent réaliser pour vous aussi bien tous les essais en laboratoire pour la caractérisation des matériaux, que des essais de contrôle in situ sur vos chantiers par exemple.

Il est important de noter aussi que de plus en plus de municipalités, ou autres maîtres d'ouvrages publics, font confiance et demandent assistance au CTMNC, non seulement pour le conseil dans la rédaction de leurs pièces écrites, mais aussi pour les contrôles de suivi pendant la réalisation du chantier.

Le CTMNC a, par exemple, été désigné comme assistant à maîtrise d'ouvrage sur un très gros chantier parisien de voirie en pierre calcaire.

Le Centre technique développe aussi de plus en plus de missions en tant que sapiteur auprès d'experts judiciaires en cas de litiges. Le CTMNC a déjà, par exemple, assisté des experts par des mesures de glissance in situ sur des places publiques en Saône-et-Loire ou par des mesures de caractérisation des matériaux pour des problèmes de gel pour des ministères parisiens.

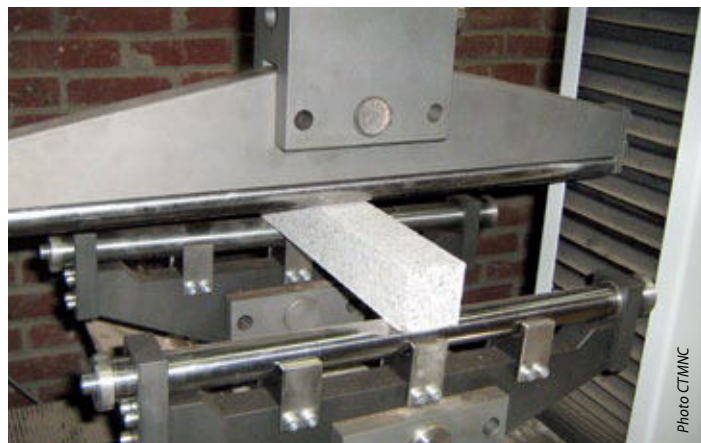
Des contrôles de marquage CE ont aussi été réalisés pour une municipalité bretonne.

Enfin, des prélèvements dans une carrière de Seine-et-Marne ont permis d'identifier un matériau grâce à des examens pétrographiques.

Tarif essais 2011 sur demande auprès de Philippe DUPUIS
(01 44 37 50 05 - p.dupuis@ctmnc.fr)



Examen pétrographique par lame mince



Essai de résistance à la flexion